FONDATION APICIL

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2022

FONDATION
APICIL

ENGAGÉS POUR
SOULAGER LA DOULEUR

Créée par le Groupe APICIL en 2004
la Fondation APICIL est Reconnue d'Utilité Publique,
elle participe à l'action philanthropique du Groupe APICIL
au service de l'intérêt général.

La Fondation est un engagement fort du Groupe APICIL en faveur de l'intérêt général. Dotée de 9 millions d'euros à sa création et d'une subvention annuelle de 762 000 euros, la Fondation APICIL est une des rares fondations Reconnue d'Utilité Publique créée et financée par une seule entreprise.

Soucieux de mener des actions innovantes et adaptées, le Groupe APICIL a choisi le thème de la lutte contre la douleur pour sa Fondation. Au cœur des valeurs du Groupe, transversale et universelle, la douleur constitue un lien fort entre les différents métiers du Groupe, tout en promouvant un aspect profondément humain et moderne de la santé.

Grâce à l'engagement du Groupe APICIL et de spécialistes reconnus du monde de la douleur, la Fondation APICIL est un acteur indépendant, membre à part entière du mouvement qui rayonne au niveau national. Plus de 850 projets ont été soutenus depuis sa création.

GROUPE
APICIL

Par une relation proche et attentionnée,
soutenir toutes les vies, toute la vie.

« C'est notre raison d'être. »

Par une relation proche et attentionnée, en tant que groupe de protection sociale, notre vocation est de protéger les personnes à chaque instant. Prendre soin de la santé de nos assurés, soutenir leur avenir et préparer leur retraite, prévenir les aléas de la vie, protéger leur patrimoine, innover pour faire grandir notre écosystème…

Notre politique de ressources humaines engagée pour la diversité, nos investissements sur le terrain de l'innovation sociale, notre volonté de changer le regard sur le handicap ou encore notre soutien pour les personnes malades ou dans la précarité sont le reflet de nos engagements en tant qu'entreprise engagée et responsable durablement.
Ensemble, nous nous engageons pour favoriser une évolution positive de la société, une transformation inclusive qui ne laissera personne sur le bord du chemin.

En 2022, le Groupe APICIL est le 3ème groupe de protection sociale en France, il compte 1 993 collaborateurs, 50 400 entreprises adhérentes et 1,7 million d'assurés principaux.

www.groupe-apicil.com

FONDATION
APICIL

RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE

Acteur du mécénat, indépendante et Reconnue d'Utilité Publique, la Fondation APICIL n'est ni un acteur politique, ni un acteur du soin. Elle est un soutien pour les soignants, les chercheurs et les associations de patients. Améliorer et dynamiser la prise en charge de la douleur implique de travailler avec les acteurs de terrains et les sociétés savantes qui se mobilisent pour favoriser les politiques de prise en charge de la douleur et faire évoluer les réglementations au regard des nouveaux enjeux scientifiques, sociaux et économiques.

Depuis sa création en 2004,c'est près de 900 projets et 12,5 millions d'euros qui ont été consacrés à la prise en charge de la douleur par la Fondation APICIL. Elle a tissé des liens de confiance avec les acteurs du soin et les acteurs institutionnels, ce qui lui donne sa place légitime dans le domaine de la lutte contre la douleur en France.

Lionel Poncin de Latournerie
Président de la Fondation APICIL

SOMMAIRE

Soutenir les acteurs de la lutte contre la douleur p.7

En un coup d'oeil : les chiffres des projets ayant reçu un financement en 2022
Présentation de projets financés dont la réalisation et / ou les résultats ont eu lieu en 2022

Être attentifs aux besoins du terrain p.17

Appel à projets à destination des soignants et accompagnants, travaillant auprès des personnes âgées

Promouvoir la lutte contre la douleur p.21

Sensibiliser et informer
Relations presse et communication
Partenariats scientifiques

Gouvernance et organisation p.29

Le Conseil Scientifique et le Conseil d'Administration
Comptes 2022 et chiffres clés
Liste des projets financés en 2022

Le rapport annuel est une obligation légale pour les Fondations Reconnues d'Utilité Publique. Il est adressé accompagné du rapport intégral du Commissaire aux Comptes aux Ministères de la Santé et de l'Intérieur. Il a pour objectif de présenter l'activité de la Fondation APICIL de l'année 2022. L'activité et les projets présentés dans ce rapport ne sont pas exhaustifs, ils sont choisis de manière à être le plus représentatifs de l'activité 2022, de l'état d'esprit et des objectifs poursuivis par la Fondation APICIL.

Crédits photos : Véronique Vedrenne, Pierre Rapey, ©Shutterstock
Rédaction, réalisation, conception : Fondation APICIL, Juin 2022
Logo et charte graphique : Agence Théra 2020

Dans un contexte en mouvement, la Fondation APICIL n'a de cesse de remettre le patient au centre de la prise en charge en associant les proches et les soignants. Les projets soutenus par la Fondation APICIL défendent la qualité de la relation soignants-soignés, qui doit être au cœur de toute prise en charge.

La pratique et l'évaluation des techniques complémentaires, l'alliance thérapeutique, la prévention des douleurs, l'écoute et la prise en compte des singularités des patients et des situations, des proches et des soignants, sont des thèmes portés par la Fondation APICIL.

Nathalie Aulnette
Directrice de la Fondation APICIL

ntre de la Douleur

Soutenir
les acteurs de la lutte contre la douleur

L'objectif de la Fondation APICIL est d'apporter aux soignants, chercheurs et associations, un accompagnement souple et efficace pour les aider à innover au service des personnes rendues vulnérables par la douleur.

Chaque année, la Fondation APICIL reçoit, étudie et finance près de 150 projets par an, avec un objectif commun : soulager la douleur des patients, des proches et des soignants en France.

En 2022, 50 nouveaux projets ont été sélectionnés. Les projets présentés dans ce rapport annuel ont bénéficié d'un financement les années précédentes, mais l'action elle-même, ou les résultats, ont été réalisés et présentés en 2022.

ENGAGÉS POUR SOULAGER LA DOULEUR

2022

La Fondation APICIL est un acteur de l'intérêt général en France, elle soutient des projets dans le cadre du mécénat, sans but lucratif et sans contrepartie.
Reconnue d'Utilité Publique en mars 2004, la Fondation a été créée par le Groupe APICIL avec comme objet : la lutte contre la douleur, physique et psychique à tous les âges de la vie.

La Fondation APICIL agit à travers 3 axes

Financer la recherche

Soutenir les équipes de recherche et les soignants en France pour la conduite de projets de recherche et d'études cliniques dans tous les domaines de la médecine, pour une meilleure connaissance des traitements, des mécanismes d'action de la douleur et de sa mémorisation. *Le financement de la recherche représente 48% du budget en 2022.*

Accompagner le soin

Améliorer le confort du patient pour l'aider à mieux vivre les soins à travers la formation des soignants aux techniques complémentaires et le développement de programmes pilotes de prise en charge de la douleur. La Fondation APICIL encourage l'évaluation de la douleur en diffusant des outils adaptés. *Ces actions représentent 37% du budget en 2022.*

Sensibiliser et informer

Colloques soignants et chercheurs, outils pédagogiques, journées d'information, films, etc. La Fondation APICIL met en œuvre de nombreuses actions pour sensibiliser professionnels, patients et grand public à la prise en charge de la douleur. *L'information et la sensibilisation sur la douleur représentent 21% du budget des actions en 2022.*

50 projets *financés dans toute la France*

36% *des projets sont issus de la région Auvergne Rhône-Alpes*

48% *du budget est consacré au financement de programmes de recherche*

762 792€ *dédiés aux projets de lutte contre la douleur*

Appel à projets *destiné aux soignants et intervenants professionnels au contact des personnes âgées.*

Contre la douleur : la socio-esthétique !

Apaiser les adolescents en souffrance

La période de l'adolescence est une épreuve pour chacun, dans lequel le rapport au corps peut être bouleversé et ce d'autant plus chez les adolescents fragilisés physiquement, psychologiquement et parfois en rupture sociale.

La douleur morale des adolescents se traduit très souvent par des douleurs physiques : migraines, céphalées de tension, douleurs abdominales, douleurs dorsales. Elle se traduit parfois par des automutilations et des mises en danger. Douleur morale et douleur physique sont souvent intriquées.

L'Unité d'Accueil et de Crise de l'Adolescent (UACA), du Centre Hospitalier Rives de Seine prend en charge des jeunes, âgés de 12 à 17 ans, en situation de mal-être. Les soignants ont imaginé de proposer la socio-esthétique comme une approche complémentaire, qui permet d'apporter une médiation corporelle, écoute, bienveillance, confiance, douceur et apaisement. L'objectif est d'apprendre aux adolescents à prendre soin d'eux, mais aussi des autres.

LA SOCIO-ESTHÉTIQUE : UN RÉEL IMPACT SUR LA DOULEUR ET LA QUALITÉ DE VIE.

C'est ce que montre le projet de recherche initié au Centre Hospitalier de Valence (26) avec l'aide la Fondation APICIL. Dans le service du docteur Guillaume Buiret, des soins de socio-esthétique sont proposés aux patients dans le cadre de la prise en charge des cancers. L'étude qu'il a menée a permis de démontrer que la socio-esthétique a un effet antalgique direct. Les patients ont déclaré une diminution de la douleur de près de 50 % entre le début et la fin de la séance.

Les soins de socio-esthétique concernent autant les femmes que les hommes (57,5 % dans cette étude). Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, la socio-esthétique ne comporte pas forcément de maquillage. La majorité des soins choisis par les patients sont à base de contacts physiques (soins des mains, du visage, massages). En plus de l'effet démontré sur la diminution de la douleur, la séance est aussi perçue comme une distraction durant le traitement : un moment de détente pour 94,9 % des patients et un temps passé plus agréable pour 82,1 %.

Créer des bulles de soins au domicile des patients

Réaborder la notion de plaisir et du prendre soins en fin de vie, c'est le projet que mène l'unité de Soins Palliatifs de l'hôpital de Châteauneuf-sur-Charente. La socio-esthétique apporte une réponse thérapeutique non médicamenteuse en restaurant la communication par le corps.

L'aide de la Fondation APICIL a permis aux patients pris en charge à domicile de bénéficier de cet accompagnement. La socio-esthéticienne est là pour la personne et non pour sa maladie. Elle l'aide à travailler sur son reflet, l'acceptation, l'évolution de la maladie. Chaque séance est une parenthèse, une bulle de détente et permet aux patients de rester dans un processus de vie.

157
patients ont accepté ce soin socio-esthétique,
soit **87,2 %**

Part des femmes :
56,7 %

Part des hommes :*
43,3 %
*quel que soit le type de cancer

Évaluation moyenne

- *ressentie douleur avant la séance*
  4,27/10
- *ressentie douleur après la séance*
  2,52/10

« En se concentrant sur l'écoute, les conseils et le toucher, à l'aide de produits cosmétiques, la socio-esthétique sollicite le patient par contact physique et travaille sur la perception de l'image de son corps ou de sa représentation »

Dr Guillaume Buiret, praticien hospitalier, chef de service du Pôle de Chirurgie ORL et Cervico-Faciale du CH de Valence

*La **socio-esthétique** est la pratique professionnelle de soins esthétiques auprès de populations souffrantes et fragilisées par une atteinte à leur intégrité physique (maladie, accident, vieillesse...), psychique (maladies mentales, addictions...) et/ou en détresse sociale.*

[Source : CODES - COurs D'ESthétique à option humanitaire et sociale].

DOULEUR ET HANDICAP
faire bouger les consciences !

TÉMOIGNAGE :

« Cet atelier m'a confortée dans l'idée qu'il était important d'être attentif aux manifestations de mon fils et m'a confirmée que des rires pouvaient aussi être révélateur de souffrance. Ce temps d'échanges m'a permis de mieux comprendre le rôle du cerveau face à la douleur, les mécanismes de défenses naturelles qui se mettaient en place. Je retiens aussi toute l'importance d'une formation autour de la douleur pour les professionnels et le rôle primordial de l'aidant. Cet atelier m'a également permis de porter un autre regard sur l'hypnose et a mis en évidence l'intérêt des méthodes de distraction pour aider la personne à se décaler de la douleur. »

Odile DELBEGUE, proche aidante.

Douleur et handicap : le rôle des proches-aidants.

Bien consciente des problématiques de prise en charge de la douleur pour les personnes en situation de handicap physique et psychique, l'ADAPEI de la Corrèze a mis en place des ateliers de formation destinés aux aidants familiaux.

Ces ateliers de sensibilisation, animés par le Dr Chantal Wood, ont été spécialement crées à partir d'outils concrets pour le repérage, la gestion de la douleur, l'aide à la préparation des rendez-vous médicaux et des situations stressantes. Ils ont été complétés par un livret récapitulatif et une série de 17 vidéos accessibles gratuitement sur le site internet de l'ADAPEI de la Corrèze.

LA DOULEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP. POUR MIEUX COMPRENDRE : LE PROJET DISHANDI

Tout geste réalisé auprès d'une personne en situation de handicap moteur peut générer de la douleur, que ce soient des gestes de la vie quotidienne, des soins infirmiers ou de rééducation comme la kinésithérapie. C'est ce que montre l'étude Dishandi, réalisée par l'équipe du Service de médecine physique et de réadaptation au CHRU de Brest et financée par la Fondation APICIL, dans 26 établissements répartis sur l'ensemble du territoire breton auprès de 446 enfants et adultes en situation de handicap.

Les gestes quotidiens constituent une source de douleurs (transferts, lavage, habillage / déshabillage, aide au repas, prélèvements, pansements, gestes invasifs, soins des yeux, mobilisations, verticalisation, étirement, fabrication d'appareillage, etc). Cette étude qui vient de se terminer montre notamment que près de 74 % des gestes identifiés comme douloureux sont réalisés sans moyens de prévention. Cela montre l'importance de la sensibilisation et la formation aux pratiques de prévention de la douleur provoquée par les soins, auprès de l'ensemble des professionnels mais également des familles d'enfants ou adultes en situation de handicap moteur.

Bien que la douleur soit au cœur des problématiques quotidiennes chez les patients en situation de handicap, sa prise en charge, son évaluation et sa prévention sont encore très insuffisantes.

Et si c'était de la douleur ?

Autisme, douleur et trouble du comportement.

Les personnes présentant un handicap psychique avec un déficit de communication se retrouvent également confrontées aux difficultés de dépistage. Lorsque la douleur n'est pas repérée et s'installe, des troubles du comportement peuvent se mettre en place progressivement et altérer considérablement la qualité de vie de la personne.

Le Centre Ressource Autisme (CRA) Rhône-Alpes, avec le soutien de la Fondation APICIL, intervient dans les structures sanitaires et médico-sociales pour une sensibilisation à l'évaluation de la douleur. Il porte également un projet de recherche sur lien entre troubles du comportement et douleur chez les personnes avec Troubles du Spectre Autistique (TSA).

Ce projet cherche à préciser la place des douleurs dans le développement des troubles du comportement des personnes autistes. L'objectif est de rendre la douleur lisible et visible et d'aider les professionnels à comprendre les expressions singulières de la douleur pour une meilleure prise en charge.

Pour aller plus loin, regardez Le film « Et si c'était de la douleur ? » réalisé par le CRA Rhône-Alpes et la Fondation APICIL, disponible sur la page YouTube de la Fondation APICIL.

LA DOULEUR CHEZ L'ENFANT ET L'ADOLESCENT

Certaines études internationales ont estimé la fréquence de la douleur chronique de l'enfant et de l'adolescent autour de 23 % pour les maux de tête et entre 11 et 38 % pour les autres douleurs chroniques.

La douleur chronique retentit sur la vie de l'enfant : son sommeil, son humeur, ses capacités à bouger, sa famille et sa scolarité. Cela diminue sa qualité de vie.

D'après une étude menée dans une consultation pédiatrique, 66 % des adolescents douloureux le restaient à l'âge adulte, avec des conséquences sur leur vie quotidienne et professionnelle. Éviter la chronicisation de la douleur chez les adolescents est donc un enjeu majeur, sociétale et humain.

PROJET « IDEA » Caractéristiques et retentissement de la douleur chronique chez les jeunes patients.

Il y a très peu de données sur le sujet en France. Ainsi, la commission pédiatrique de la Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur, a lancé une grande étude auprès de 12 Structures Douleur Chronique pédiatriques* financée par la Fondation APICIL. Ce projet porté par le docteur Justine Avez-Couturier, praticien hospitalier au Centre Hospitalier Universitaire de Lille a pour objectif de décrire les caractéristiques et l'impact de la douleur chronique chez les enfants de 8 à 18 ans consultant pour la première fois dans les Structures Douleur Chronique pédiatriques.

Basée sur des questionnaires adressés aux professionnels de santé, familles et enfants, les chercheurs ont évalué les antécédents personnels et familiaux, les caractéristiques de la douleur, du sommeil, les traitements et le diagnostic, mais également le fonctionnement scolaire, l'impact sur le travail des parents, les troubles psychopathologiques, le fonctionnement familial, etc. L'étude IDEA a permis de dresser le portrait-robot du patient consultant en Structure Douleur Chronique pédiatrique et de dégager des pistes de travail pour la commission pédiatrique de la SFETD qui a par exemple organisé une journée spécifique « douleur et scolarité ». Ce travail va permettre le développement de nombreuses pistes de travail pour mieux prendre en charge la douleur chroniques des enfants et adolescents.

234
patients inclus

75,5%
de filles

13 ans
âge moyen

71%
d'entre eux éprouvait des douleurs évolutive depuis plus d'un an et permanente

**Lille, Bordeaux, Besançon, Rouen, Paris, Dijon, Lyon, Caen, Rennes, Brest, Marseille, Angers.*

« DOLOMIO.ORG », UN SITE DÉDIÉ D'INFORMATIONS CONCRÈTES ET FIABLES POUR AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR CHRONIQUE, DE LA NAISSANCE À L'ADOLESCENCE.

Une initiative de l'équipe du Centre de la Douleur et de la Migraine de l'hôpital d'enfants Armand Trousseau, AP-HP à Paris. Ce site web s'adresse à la fois aux professionnels, aux parents et aux enfants et délivre des informations fiables, disponibles et consultables par tous avec un langage adapté à chaque utilisateur. Pour la première fois un site dédié aux douleurs chroniques des enfants et des adolescents, dolomio.org.

DOLOMIO
Douleur chronique et migraine de l'enfant et de l'adolescent·e

©Poil de Chameau | Studio de Création Graphique

« DN4P » création d'une nouvelle réglette d'évaluation de la douleur neuropathique pédiatrique chez l'enfant de 5 à 11 ans.

En 2022, la Fondation APICIL a permis la réalisation, l'impression et la diffusion à titre gratuit, de l'échelle DN4P, une nouvelle réglette destinée à l'évaluation de la douleur neuropathique chez l'enfant, adaptée spécialement à la pédiatrie, grâce à la Société Française des Cancers de l'Enfant.

Chaque année, la Fondation APICIL imprime et diffuse gratuitement aux soignants et étudiants, des outils d'évaluation de la douleur. 7 types de réglettes différentes sont offertes, dont 6 réglettes pédiatriques. En 2022, 24 845 outils ont été distribués par la Fondation APICIL

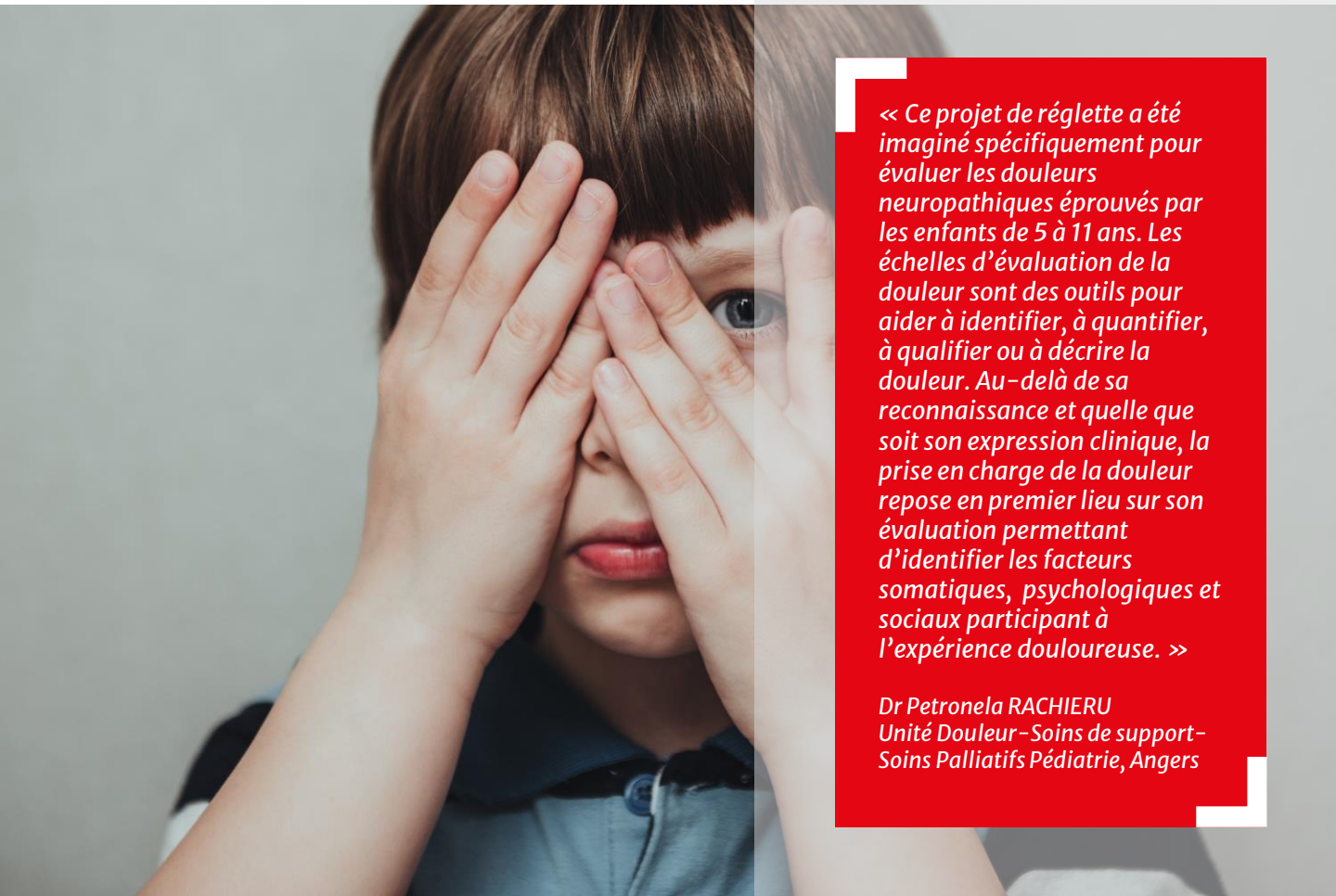

« Ce projet de réglette a été imaginé spécifiquement pour évaluer les douleurs neuropathiques éprouvés par les enfants de 5 à 11 ans. Les échelles d'évaluation de la douleur sont des outils pour aider à identifier, à quantifier, à qualifier ou à décrire la douleur. Au-delà de sa reconnaissance et quelle que soit son expression clinique, la prise en charge de la douleur repose en premier lieu sur son évaluation permettant d'identifier les facteurs somatiques, psychologiques et sociaux participant à l'expérience douloureuse. »

Dr Petronela RACHIERU
Unité Douleur-Soins de support-Soins Palliatifs Pédiatrie, Angers

Être attentifs
aux besoins du terrain

Le nouvel Appel à projets de la Fondation APICIL a pour ambition de faire émerger les besoins du terrain en termes d'accompagnement des soignants, afin de les aider de manière concrète, à mieux prendre en charge la douleur des personnes âgées.

Les projets attendus devront avoir un impact concret pour les équipes, leur donner des outils pour leur travail au contact des personnes âgées, être fédérateurs et utiles.

Les besoins des soignants et accompagnants travaillant quotidiennement auprès des personnes âgées, sont au cœur de cet Appel à projets.
Lancé en 2022, il récompensera plusieurs projets pour un montant de 100 000 €.

Un appel à *PROJETS* *orienté vers les* ***soignants ET intervenants***, pour *mieux* prendre en charge la *DOULEUR* des **personnes âgées**

La Fondation APICIL propose un nouvel Appel à projets*, destiné aux soignants et intervenants professionnels au contact des personnes âgées,* ***en Ehpad, à domicile ou dans les services gériatriques des hôpitaux.***

La Fondation APICIL souhaite contribuer à la réalisation de projets destinés à améliorer la prise en charge de la douleur des personnes âgées à travers le soutien de projets d'équipes, fédérateurs, proches du terrain, qui ont un impact concret pour le quotidien des équipes. L'appel à projets a été annoncé en 2022, les projets seront sélectionnés puis récompensés en 2024.

OBJECTIF DE L'APPEL À PROJETS

L'objectif est de mettre en avant des projets de soin ou d'accompagnement des équipes, répondant aux besoins du terrain, afin d'améliorer les conditions de prise en charge de la douleur des personnes âgées.

Les projets attendus pourront être des projets de formations ou des projets pilotes :

- proches du terrain,
- fédérateurs et concrets pour le quotidien des équipes,
- qui donnent du sens aux professionnels,
- qui permettent de développer les liens et les collaborations professionnelles sur les territoires.

Critères de sélection des projets :

- **la pertinence du sujet dans l'environnement douleur,**
- **l'intérêt pour les équipes,**
- **la qualité de réflexion du projet,**
- **la faisabilité du projet,**
- **l'adaptation du budget demandé au coût du projet,**
- **la motivation.**

Ne rentrent pas dans l'Appel à projets : les projets de recherche, l'aménagement et la réhabilitation des bâtiments, le matériel pour les soins courants, les espaces Snoezelen, les budgets habituels de fonctionnement et les projets d'animation.

Le budget consacré par la Fondation APICIL à cet Appel à projets est de 100 000 € qui seront répartis entre les projets sélectionnés par le jury. Le montant de chaque prix sera déterminé en fonction des besoins nécessaires à la réussite du projet proposé. Toutes les demandes seront étudiées, des projets les plus ambitieux aux initiatives les plus modestes.

Composition du jury

Malou NAVEZ, présidente du Jury, médecin de la douleur, Saint-Etienne.

Aysé AKYUREK, directrice d'EHPAD, Habitat et Humanisme, Lyon.
Annick AUGIER, aide-soignante, soins palliatifs, gérontologie et handicap, Saint-Symphorien-d'Ozon.
Laure BARRET, directrice générale d'ADEA Présence, Lyon.
Véronique CHAUDRON-LABRUYERE, aide-soignante diplômée, Les hôpitaux Nord-Ouest, Beaujeu Belleville.
Régis CHAZOT, fondateur d'Altérité Formation, vieillissement et fin de vie, Lyon.
Nathalie FAVRE, cadre de santé, spécialisée prévention de l'épuisement professionnel, Lyon.
Stéphanie GARRETA, directeur général de l'Association Soins et Santé, PAPAVL, MAD/SP, Lyon.
Nathalie GATEAU, directrice de l'Action Sociale Retraite, Groupe APICIL, Lyon.
Catherine JACOB, aide médico-psychologique, SSIAD de Paray-le-Monial.
Nelly LEGGIERI, aide-soignante, SSR de Paray-le-Monial.
Laure MARMILLOUD, infirmière en Equipe Mobile Soins Palliatifs, Centre des Massues, Lyon.
Isabelle MOREL-SOLDNER, gériatre, Institut du vieillissement, HCL, Lyon.
Céline RACIN, psychologue clinicienne en service de gériatrie, Villefranche-sur-Saône.
Ghislaine SCIESSERE, cadre supérieur de santé, Les Hôpitaux Nord-Ouest, Beaujeu Belleville.
Agathe VANNA, auxiliaire de vie PAPAVL, MAD/SP, Lyon.
Martine MARTIN, cadre de santé, consultante et formatrice spécialisée dans la prévention de l'épuisement professionnel, directrice d'EHPAD retraitée, Lyon.

Photo : tournage du film « Socio-esthétique pour les patients atteins de cancers » au Centre Hospitalier de Valence, disponible sur la chaine YouTube de la Fondation APICIL – Réalisation Pierre Rapey.

Promouvoir
la lutte contre la douleur

« La démarche de communication et de promotion des actions menées par la Fondation APICIL fait partie intégrante de sa mission. Nous mettons en œuvre plusieurs leviers d'action qui se complètent, pour mettre la lutte contre la douleur au centre des préoccupations : accompagnement dans les relations presse, films, photos, newsletters, communications dans les congrès professionnels et associatifs, partenariats scientifiques, mise en place de prix de recherche dans différentes disciplines médicales. »

Nathalie Aulnette
Directrice de la Fondation APICIL

SFETD

Société Française d'Étude et de Traitement de la Douleur

Le 1er Pain Talk grand public

*En partenariat avec la SFETD**

Le PAINtalks est une soirée de courtes conférences scientifiques portant sur la thématique de la douleur et présentées par des experts selon un modèle dynamique et grand public.

Dans cette démarche d'information et de sensibilisation du grand public sur la question de la douleur, la Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur, a organisé la veille de l'ouverture de son Congrès National Annuel 2022 une rencontre-débat gratuite entre la population et les scientifiques.
En s'associant avec le Réseau Québécois des Étudiants-Chercheurs sur la Douleur, le 1er PAINtalks France, sur le modèle des présentations TEDx, a pour objectif de vulgariser la question de la douleur, tout en gardant un bon niveau d'information.

4 orateurs Français et 2 Québécois sont intervenus pour aborder différents aspects du vaste sujet qu'est la Douleur:

- Les mécanismes complexes de la douleur quand elle devient chronique.
- Comment « exprimer sa douleur » quand ce n'est pas toujours possible.
- Les effets de la douleur sur la qualité de vie.
- Le rôle nécessaire de professionnels pluri métiers pour la prise en charge de la douleur.
- Les liens entre la douleur et le cerveau.
- Comment évaluer la douleur.
- Le PLACEBO et le NOCEBO.

Cet évènement est disponible sur la chaine youtube de la SFETD.

* Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur

Sensibiliser et informer

La communication mise en œuvre par la Fondation APICIL est un moyen de rendre visibles les soignants et les chercheurs engagés pour soulager la douleur.

Les projets d'information et de sensibilisation sur la douleur représentent 21% du budget des actions en 2022.

Dans l'attente du nouveau plan douleur plan douleur promis par le gouvernement, la lutte contre la douleur est toujours fortement remise en question. Protéger les structures existantes, encourager la recherche, reconnaitre les acteurs et former les professionnels nécessite une plus grande sensibilisation du public, des professionnels et des institutions.

L'accessibilité à l'information est essentielle à la consolidation d'une culture de lutte contre la douleur en France et à une meilleure prise en compte des personnes rendues vulnérables par la douleur.

Colloques soignants et chercheurs, outils pédagogiques, journées d'information, films, interventions médias, partenariats, plaidoyers, etc. La Fondation APICIL met en œuvre de nombreuses actions pour sensibiliser professionnels, patients et le grand public à la prise en charge de la douleur.

FONDATION APICIL

Photo : Nathalie Aulnette, directrice et docteur Marc Magnet, membre du conseil scientifique de la Fondation APICIL.

Les relations presse :

Une démarche innovante pour sensibiliser les publics

14

Porteurs de projet ont bénéficié d'un accompagnement aux relations presse en 2022

–

74

Articles dans la presse en 2022

La sensibilisation et l'information du public font partie des missions de la fondation. En complément des financements apportés, la Fondation APICIL propose un accompagnement innovant aux porteurs de projets, à travers la valorisation de leurs projets auprès de la presse.

Cette démarche est primordiale afin de faire entendre la voix des professionnels et des patients dans le débat public, pour la consolidation d'une culture de lutte contre la douleur en France.

« Nous travaillons une ligne éditoriale accessible au plus grand nombre. C'est une étape importante que nous coconstruisons toujours avec les porteurs de projets pour être au plus près de leur démarche et de l'évolution du projet. Il est primordial pour nous de mettre en avant ces initiatives innovantes auprès des médias pour informer sur la question de la douleur et sa prise en charge.

Avec les journalistes, nous entretenons des relations soutenues et cordiales tout au long de l'année ; cela nous amène à régulièrement être en contact pour déployer des interviews, des reportages, des sujets sur un aspect ou un autre du traitement de la douleur (presse professionnelle, spécialisée et aussi grand public).

Un travail gagnant-gagnant à tout niveau et une belle communauté qui se construit au fil des années ! »

Wilma Odin-Lumetta
Fondatrice et CEO de l'agence Buro2presse
Responsable service presse de la Fondation APICIL

PARTENARIATS et plaidoyer

ENGAGÉS POUR SOULAGER LA DOULEUR

La douleur est un défi majeur pour le système de santé. C'est un phénomène de société, tant par le nombre de personnes concernées que par l'importance des enjeux qu'elle soulève. La douleur touche en particulier les populations les plus vulnérables, notamment les âges extrêmes. Les douleurs aiguës peu ou mal prises en charge, font le lit de la douleur chronique, qui touche 12 millions de Français.

La douleur chronique a une répercussion majeure sur les individus, **c'est un enjeu humain, économique et social.**

32 %

des français expriment une douleur quotidienne depuis plus de 3 mois.

20 %

des français déclarent des douleurs chroniques d'intensité modérée à sévère.

45 % *

des patients douloureux chroniques sont concernés par des arrêts de travail dont la durée moyenne cumulée dépasse 4 mois par an.

Définition **

« une expérience sensorielle et émotionnelle désagréable associée à, ou ressemblant à celle associée à une lésion tissulaire réelle ou potentielle ». La douleur chronique se définit par sa durée : se prolongeant au-delà de 3 mois.

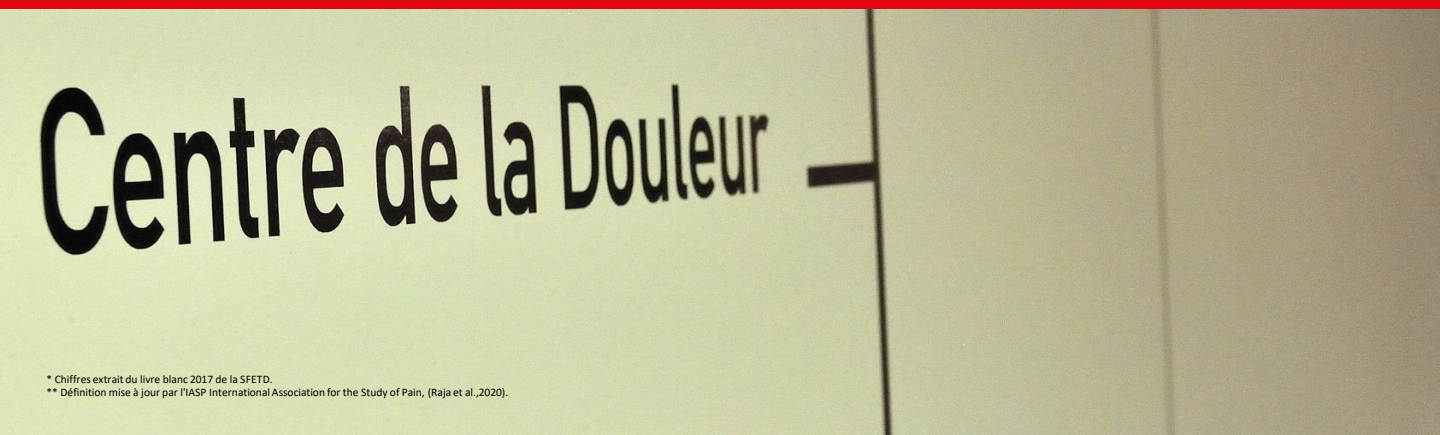

* Chiffres extrait du livre blanc 2017 de la SFETD.
** Définition mise à jour par l'IASP International Association for the Study of Pain, (Raja et al.,2020).

La Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur (SFETD) alerte les pouvoirs publics sur la fragilité des structures de prise en charge et sur les délais de consultation qu'elles supportent et sur la nécessité de renforcer la formation en médecine de la douleur, pour tous les professionnels de santé. Complexe et multifactorielle, la douleur chronique a une répercussion majeure sur les individus, c'est un enjeu humain, économique et social sous-évalué, elle induit une forte consommation de soins ainsi qu'un important absentéisme professionnel.

État des lieux de la douleur en France

Selon le livre blanc publié par la SFETD, plus de 12 millions de Français souffrent de douleurs chroniques, soit un français sur cinq. Près de 20% des patients opérés gardent des séquelles douloureuses après une opération chirurgicale. La douleur constitue le premier motif de consultation, chez le médecin généraliste et dans les services d'urgence.
Pourtant, la société savante estime que moins de 3% des patients douloureux chroniques bénéficient d'une prise en charge dans un centre spécialisé.

Les structures spécialisées douleur chronique

L'organisation des Structures de prise en charge de la Douleur Chronique est nécessairement pluriprofessionnelle et pluridisciplinaire, associant au minimum un médecin, une infirmière et un psychologue, avec une formation spécifique. Les structures bénéficient de plusieurs niveaux de compétences, parfois ultraspécialisées, par exemple en pédiatrie ou sur la prise en charge du cancer. Cette structure répond à un cahier des charges lui permettant d'obtenir la labélisation institutionnelle.
Les 243 Structures de prise en charge de la Douleur Chronique labellisées **en France accueillent chaque année 400 000 patients, soit 3% des patients douloureux qui nécessiteraient une prise en charge spécialisée.**

UNE MÊME LANGUE,
UN MÊME MESSAGE :

LUTTONS CONTRE LA DOULEUR

Partenaires de longue date pour encourager le développement de la recherche dans le domaine de la lutte contre la douleur, la Fondation APICIL et la SFETD ont choisi d'unir leurs forces autour d'un partenariat presse pour porter dans les médias la voix des professionnels de la douleur.
La sensibilisation et l'information du public font partie des missions de la Fondation. Elle est primordiale pour la consolidation d'une culture de lutte contre la douleur en France. Depuis 3 années, la Fondation APICIL accompagne la SFETD dans le domaine de la communication presse afin de faire entendre la voix des professionnels et des patients dans le débat public.

En 2022, la SFETD a mené 23 actions presse en son nom propre, ce qui donné lieu à 83 articles dans la presse grand public et professionnelle.

FONDATION APICIL

SFETD
Société Française d'Étude et de Traitement de la Douleur

Partenariats scientifiques

et prix de recherche

31

C'est le nombre de prix de recherche financés par la Fondation APICIL pour les partenaires scientifiques depuis le début des partenariats.

Les partenariats créés avec les grands acteurs scientifiques, ont permis la création de 6 prix de recherche, permettant de faire émerger des projets à la pointe de l'actualité scientifique et des besoins des patients.

À ce jour, 6 partenariats durables ont été mis en place entre la Fondation APICIL et des sociétés savantes ou organismes scientifiques qui poursuivent, dans leur thématique propose, des objectifs communs.

La Société Française d'Anesthésie et de Réanimation, est une association selon la loi 1901, reconnue d'utilité publique. Elle a pour but l'étude, l'avancement et l'enseignement de l'anesthésie et de la réanimation, mais également la sécurité de tous les gestes effectués par les anesthésistes réanimateurs et le soutien de la recherche en anesthésie-réanimation.

La Société Française d'Etude et Traitement de la Douleur est la société savante de référence, reconnue et visible auprès des autorités publiques, des professionnels de santé, des étudiants et du Grand Public. Elle réunit tous les professionnels de santé pour favoriser les soins, l'enseignement, la recherche en matière de douleur.

Photo : remise du prix de recherche de la SFAR par le docteur Laurent Delaunay, membre du conseil scientifique de la Fondation APICIL.

La Société Française de Médecine d'Urgence est une société savante qui rassemble tous les acteurs francophones en soins et Médecine d'urgence : médecins, infirmiers, aides-soignants, assistantes sociales, psychologues, assistants de régulation médicale, ambulanciers. La SFMU a pour objectif d'initier, soutenir et accompagner toute action liée à l'évolution de cette spécialité, mais aussi au développement de la formation et de la recherche médicale.

2

Nouveaux partenariats créés en 2022.

La vocation de GO-AJA est de reconnaître la spécificité de la prise en charge des adolescents / jeunes adultes atteints d'un cancer et apporter des réponses d'un point de vue thérapeutique, sociétal et psychique. L'association GO-AJA est composée d'oncologues, hématologues, infirmiers, psychologues, assistantes sociales... qui œuvrent quotidiennement au sein d'hôpitaux ou instituts français et qui ont choisi de fédérer leurs expériences pour soutenir les projets novateurs dans le domaine de la prise en charge des AJA atteints d'un cancer.

La Fondation pour la Recherche sur les Accidents Vasculaires Cérébraux a pour objet de favoriser et de développer la recherche dans le champ des maladies neurovasculaires, afin d'améliorer la compréhension de leurs mécanismes et de leurs conséquences, leur diagnostic, leur prévention, leur traitement et la qualité de vie des malades.

La Fondation Maladies Rares soutient les équipes de recherche françaises dans les étapes indispensables à la compréhension des maladies rares dans l'objectif de faciliter leur diagnostic. Les recherches les plus prometteuses sont sélectionnées grâce à des appels à projets sur la base de critères d'excellence scientifique.

Photo : Nathalie Aulnette, directrice, et Pr Bernard Laurent, président du Conseil Scientifique de la Fondation APICIL lors de l'animation du Forum Fondation APICIL à l'occasion du Congrès de la SFETD..

La **Fondation** APICIL

Gouvernance et **organisation**

Créée par le Groupe APICIL, la Fondation APICIL est Reconnue d'Utilité Publique par le Conseil d'Etat depuis le 29 mars 2004.

La gouvernance est assurée par un Conseil d'Administration, présidé par Monsieur Lionel Poncin de Latournerie et un Conseil Scientifique composé de 15 professionnels de santé, engagés bénévolement auprès de la Fondation APICIL, qui garantissent le sérieux des actions menées.

GOUVERNANCE

Conseil d'Administration

Conseil Scientifique

Créée par le Groupe APICIL, la Fondation APICIL est Reconnue d'Utilité Publique par le Conseil d'Etat. La gouvernance est assurée par un Conseil d'Administration et un Conseil Scientifique bénévoles qui garantissent le sérieux des actions menées.

4 fois par an, le Conseil d'Administration sélectionne les projets proposés par le Conseil Scientifique et attribue les subventions. Il s'assure de la bonne gestion des fonds et détermine le développement et les orientations stratégiques de la Fondation APICIL.

Le Conseil d'Administration est composé de 12 membres, dont 6 membres de droit, issus du Groupe APICIL, et 6 membres cooptés, nommés pour leurs compétences sur le sujet de la douleur.

Avant d'être accompagnés et financés, les projets sont expertisés par le Conseil Scientifique indépendant, composé de professionnels de santé reconnus et impliqués auprès de la Fondation APICIL. Grâce à l'engagement des membres du Conseil Scientifique, les projets sont choisis avec soin, au plus près des connaissances actuelles et des attentes des patients.

La Fondation étant Reconnue d'Utilité Publique, Monsieur Yves Husson, représentant du Préfet assiste aux réunions du Conseil d'Administration. Les comptes annuels sont établis par un cabinetd'expertise comptable et certifiés par un commissaire aux comptes indépendants.

Les rapports moraux et financiers sont soumis au Ministère de L'Intérieur et au Ministère de la Santé chaque année.

Conseil

d'Administration

Lionel PONCIN de LATOURNERIE
Président de la Fondation APICIL.
Administrateur du Groupe APICIL.

Thierry FAYETTE
Administrateur du Groupe APICIL.

Jean-Pierre CARADIAT
Administrateur du Groupe APICIL.

Frédéric MAY
Administrateur du Groupe APICIL.

Philippe BARRET
Directeur Général du Groupe APICIL.

Alexandra CARINGI*
Directrice Action Sociale du Groupe APICIL.

Alain ESQUIROL
Secrétaire Général du Groupe APICIL.

Dr Béatrice PAQUIER*
Anesthésiste acupuncteur et hypnothérapeute.

Dr Jean-Pierre MARTIN**
Oncologue médical. Président de la Ligue contre le Cancer du Rhône.

Dr Marc MAGNET
Médecin coordonnateur, HAD Soins et Santé.

Pr Marilène FILBET
Médecin de Soins Palliatifs, Hospices Civils de Lyon.

Pr Frédéric AUBRUN
Chef de service d'Anesthésie-Réanimation, Hospices Civils de Lyon.

Ghislaine SCIESSERE
Directrice des soins, Hôpitaux Saône Beaujolais.

**depuis le 12 décembre 2022*
*** jusqu'au 12 décembre 2022*

Conseil
Scientifique

Pr Bernard LAURENT
Président du Conseil Scientifique. Neurologue, CHU de Saint-Etienne.

Pr Frédéric AUBRUN
Chef de service d'Anesthésie-Réanimation, Hospices Civils de Lyon.

Pr Etienne JAVOUHEY
Chef de service d'Urgences et de la Réanimation, Hôpital Femme-Mère-Enfant de Lyon.

Dr Marc MAGNET
Médecin coordonnateur, HAD Soins et Santé, Lyon.

Dr Jean-Pierre MARTIN**
Oncologue médical. Président de la Ligue contre le Cancer du Rhône.

Pr Gisèle CHVETZOFF*
Chef du département des soins de support, de la prise en charge de la douleur et des soins palliatifs, Centre Léon Bérard, Lyon.

Dr Patrick RAVELLA
Psychiatre à la consultation douleur du Centre Hospitalier Saint-Luc Saint-Joseph; Lyon.

Dr Perrine MAREC-BERARD
Oncologue pédiatrique, Institut d'Hémato-Oncologie Pédiatrique de Lyon.

Dr Laurent DELAUNAY
Anesthésiste, président du CLUD, clinique Générale d'Annecy.

Dr Béatrice PAQUIER
Anesthésiste acupuncteur et hypnothérapeute, Lyon.

Dr Malou NAVEZ
Médecin, centre de la douleur du CHU de Saint-Etienne.

Raphael MINJARD
Psychologue clinicien, Correspondant régional de la Société Française d'Étude et de Traitement de la Douleur (SFETD).

Ghislaine SCIESSERE
Directrice des soins, Hôpitaux Saône Beaujolais.

Dr Pierre VOLCKMANN
Médecin rééducateur, Centre Paul Santy.

Julie HENRY
Philosophe, Chercheur. Centre Léon Bérard, DISSPO, Lyon.

Dr Christelle CREAC'H
Médecin responsable du centre de la douleur du CHU de Saint-Etienne.

50 projets
sélectionnés et accompagnés en 2022.

762 792 €
c'est le montant total consacré aux projets pour soulager la douleur en 2022.

4
cycles de sélection des projets organisés en 2022.

105
projets ont été reçus et étudiés par les conseils de la Fondation.

Equipe permanente

Nathalie AULNETTE
Directrice de la Fondation.

Fanny MAUCET
Chargée de mission.

Dotée d'un budget global annuel de près d'un million d'euros, la Fondation APICIL a apporté un soutien humain et financier à 50 nouveaux projets en 2022 dans toute la France. Chaque projet est sélectionné avec soin, sur des critères de sérieux et de solidité. Humanité et innovation sont au cœur des préoccupations de la Fondation APICIL dans le choix des projets accompagnés. Chaque projet fait l'objet d'une étude en amont par le Conseil Scientifique et le Conseil d'Administration, mais aussi d'un suivi qui permet de vérifier la bonne utilisation des fonds, le bénéfice apporté aux patients et la pertinence de l'action pour la lutte contre la douleur.

ENGAGÉS
POUR SOULAGER
LA DOULEUR

** Depuis le 20 mars 2023*
*** jusqu'au 20 mars 2023*

Photo : Pr Marilene Filbet, Mme Ghislaine Sciessere, Pr Etienne Javouhey, Dr Chantal Delafosse, Dr Christelle Créac'h, Dr Patrick Ravella, lors d'une réunion de la Fondation APICIL.

Comptes 2022 et chiffres clés

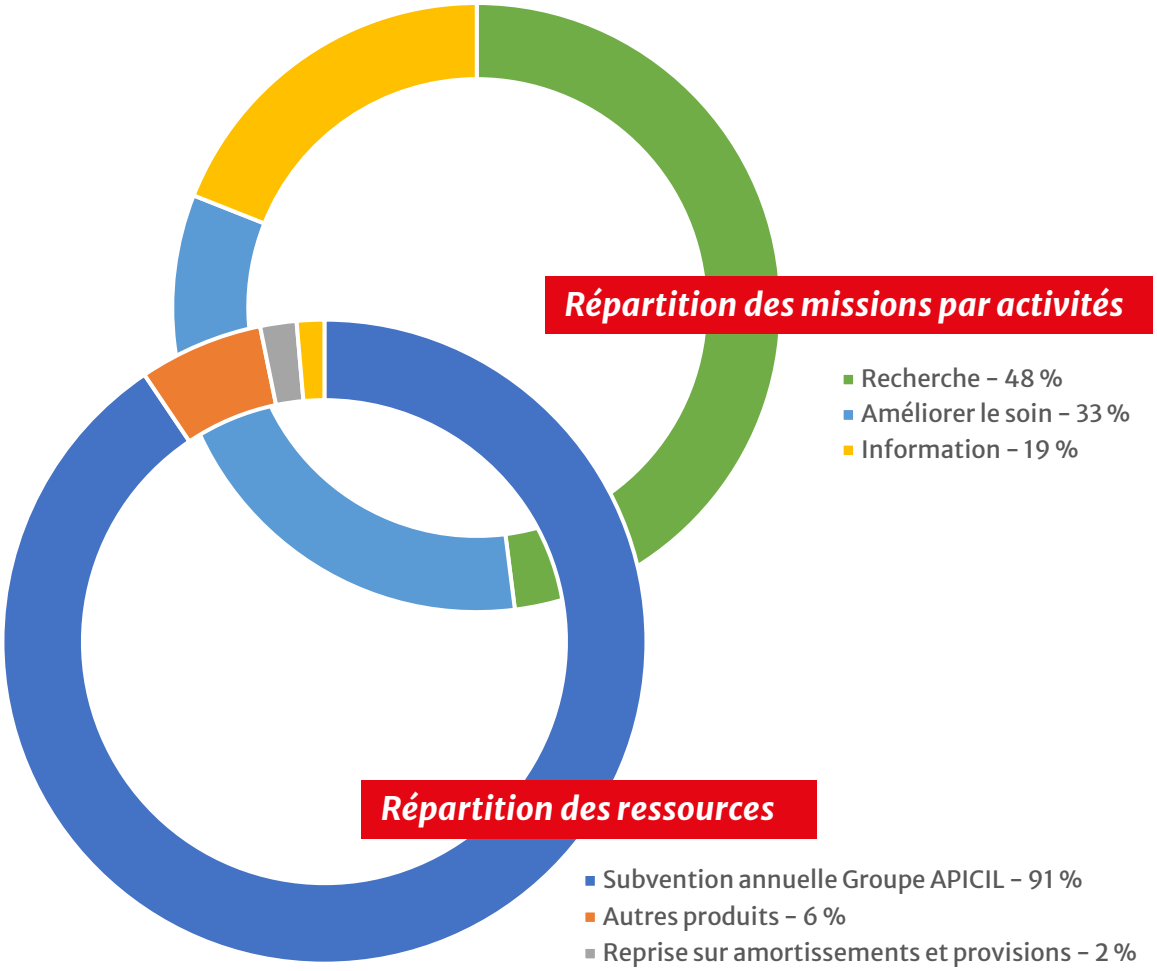

Les Comptes 2022 et le Compte de Résultat par Origine et Destination, font l'objet d'une double étude par un cabinet d'expertise comptable et un commissaire aux comptes indépendants. Les comptes sont établis par le Cabinet InExtenso et certifiés par le commissaire aux comptes Christophe Robillard, du Cabinet ORIAL, puis approuvés par le Conseil d'Administration du 19 juin 2023.

Compte de Résultat par Origine et Destination

Produits et charges par origine et destination		31 déc. 2022 Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE			
Produits liés à la générosité du public			
Cotisations sans contrepartie			
Dons, legs et mécénats			
Dons manuels		11 645	11 645
Legs, donations et assurance-vie			
Mécénats			
Autres produits liés à la générosité du public			
	TOTAL I	11 645	11 645
Produits non liés à la générosité du public			
Cotisations avec contrepartie			
Parrainage des entreprises			
Contributions financières sans contrepartie		762 000	
Autres produits non liés à la générosité du public		69 012	
	TOTAL II	831 012	
Subventions et autres concours publics	*III*		
Reprises sur provisions et dépréciations	*IV*	54 554	
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	*V*		
	TOTAL I à V	**897 211**	11 645
CHARGES PAR DESTINATIONS			
Missions sociales réalisées en France			
Actions réalisées par l'organisme		126 421	11 645
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France		762 792	
Missions sociales à l'étranger			
Actions réalisées par l'organisme			
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger			
	TOTAL I	889 213	11 645
Frais de recherche de fonds			
Frais d'appel à la générosité du public		180 417	
Frais de recherche d'autres ressources			
	TOTAL II	180 417	
Frais de fonctionnement	TOTAL III	141 988	
Dotations aux provisions et dépréciations	TOTAL IV	428 302	
Impôt sur les bénéfices	TOTAL V		
Report en fonds dédiés de l'exercice	TOTAL VI		
	TOTAL I à VI	1 639 920	11 645
	EXCEDENT OU DEFICIT	-742 709	

Compte de Résultat par Origine et Destination

Contributions volontaires en nature		31 déc. 2022 Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE			
Contributions volontaires liées à la générosité du public			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL I			
Contributions volontaires non liées à la générosité du public	II		
Concours publics en nature			
Prestations en nature		27 633	
Dons en nature			
TOTAL III		27 633	
TOTAL I + II + III		27 633	
CHARGES PAR DESTINATION			
Contributions volontaires aux missions sociales			
Réalisées en France			
Réalisées à l'étranger			
TOTAL I			
Contributions volontaires à la recherche de fonds	II		
Contributions volontaires au fonctionnement	III	27 633	
TOTAL I + II + III		27 633	

Bilan

ACTIF	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Actif Immobilisé		
Immobilisations incorporelles & corporelles nettes		
Logiciel		
Matériel informatique	1 606	2 549
Immobilisations en cours		
Immobilisations financières		
Autres titres immobilisés	9 923 228	10 224 968
Total (1)	9 924 834	10 227 517
Actif circulant		
Créances	472	220 000
Valeurs mobilières de placement	2 551 024	2 510 520
Disponibilités	4 673	33 479
Charges constatées d'avance		504
Total (2)	2 556 170	2 764 504
TOTAL GENERAL ACTIF	12 481 004	12 992 020

PASSIF	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Fonds Propres		
Dotation initiale	9 147 000	9 147 000
Réserves	1 833 631	1 100 894
Résultat de l'exercice	- 742 709	732 737
Total (1)	10 237 922	10 980 631
Provisions et Fonds dédiés	38 050	92 604
Dettes		
Dettes fournisseurs	10 045	22 868
Dettes fiscales et sociales	41 388	56 876
Fonds à verser/appels à projet	2 153 599	1 839 041
Total (2)	2 205 032	1 918 785
TOTAL GENERAL PASSIF	12 481 004	12 992 020

Compte de résultats

	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Produits d'exploitation		
Dotation annuelle APICIL	762 000	932 000
Dons et collectes	11 645	11 689
Legs, donations et assurances-vie		100 000
Reprise sur amortissements et provisions	19 894	14 821
Autres produits	52 469	125 604
Total (1)	846 008	1 184 114
Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes	78 632	84 610
Impôts, taxes et versements assimilés	260	909
Salaires et traitements	143 453	212 864
Charges sociales	54 489	109 255
Dotations aux amortissements	943	569
Subventions accordées aux projets	762 792	438 659
Autres charges		44
Dotations aux provisions		14 003
Total (2)	1 040 570	860 911
RESULTAT D'EXPLOITATION (1 - 2)	-194 562	323 203
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits sur actif immobilisé	1 149	371 609
Autres intérêts et produits assimilés	4	4
Reprise de provision		42 128
Total (3)	1 153	413 741
Charges financières		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements	19 991	4 207
Dotation financière aux dépréciations	427 359	
Total (4)	447 350	4 207
RESULTAT FINANCIER (3 - 4)	-446 198	409 534
RESULTAT COURANT	-640 759	732 737
Produits exceptionnels		
Produits sur opérations de gestions	50	50 000
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	50 000	
Total (5)	50 050	50 000
Charges exceptionnelles		
Dotations aux provisions		50 000
Sur opérations de gestion	152 000	
Total (6)	152 000	50 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL (5-6)	-101 950	
TOTAL DES PRODUITS	897 211	1 647 855
TOTAL DES CHARGES	1 639 920	915 118
EXCEDENT (total des produits - total des charges)	-742 709	732 737

Extrait du rapport du commissaire aux comptes

Orial

FONDATION APICIL
Exercice clos 31/12/2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Au Conseil d'Administration,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FONDATION APICIL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, de l'ouverture de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Les actifs immobilisés sont évalués et amortis comme indiqué dans l'annexe, dans les règles et méthodes comptables. Nous nous sommes assuré que leur valeur nette était au moins égale à leur valeur actuelle.

Extrait du rapport du commissaire aux comptes

Orial

FONDATION APICIL
Exercice clos 31/12/2022

- Les valeurs mobilières de placements sont évaluées conformément aux mentions de l'annexe, nous nous sommes également assuré que la valeur de ces actifs était appréciée conformément aux principes comptables français.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier établi par la Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés au Conseil d'Administration.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Extrait du rapport du commissaire aux comptes

Orial

FONDATION APICIL
Exercice clos 31/12/2022

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 9 juin 2023

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes

C. ROBILLARD
Fondé de Pouvoirs

Liste des projets 2022

Programme « Accompagnement des patients, amélioration du soin »

Les projets financés en 2022

Formations

Résidence Le Grand Pré, CIAS d'Alboussière	Accompagnement du personnel de nuit par un médecin gériatre formé à l'hypnose et un praticien en hypnose.	7 500 €
Centre Hospitalier d'Angoulême	Former les professionnels du CH d'Angoulême à l'hypnose dans les soins et à la communication thérapeutique	8 200 €
Institut la Teppe	L'Hypnose pour humaniser le soin	8 500 €
ESEAN de Nantes	Hypnose thérapeutique dans l'accompagnement de la douleur chronique	7 700 €
Les Clowns de l'Espoir	Les outils du clown hospitalier au service des soins pédiatriques au CH de Calais	2 500 €

Projets pilotes

What Dance Can Do	Eveil à la danse pour les enfants hospitalisés en oncologie.	16 130 €
Centre médical de rééducation pédiatrique Romans Ferrari	Acquisition d'un échographe cutané pour mesurer l'effet thérapeutique des appareillages spécifiques développés le traitement des grands brûlés.	25 000 €
Fonds de dotation du Centre Hospitalier Universitaire Grenoble-Alpes	Projet « TERRE HAPPY », jardin thérapeutique pour le service de pédopsychiatrie.	20 000 €
Hôpital St Julien, CHRU de Nancy	Musicothérapie en Unité de Soins Palliatifs	20 000 €
Groupe Hospitalier de Loos-Haubourdin	Projet « Capsule d'Art » Une salle d'art-thérapie immersive pour soulager les douleurs physiques et psychiques des personnes en fin de vie et des proches endeuillés (dans le cadre du dispositif ARTHUS – ARt-THérapie en Unité de Soins Palliatifs).	10 000 €
Centre Hospitalier Saint-Joseph Saint-Luc	Biographie Hospitalière pour l'accompagnement des patients en soins palliatifs.	7 500 €
Fondation Santé Service	Évaluation de l'apport de l'art-thérapie dans le soulagement de la douleur de patientes soignées à domicile pour un cancer du sein métastatique : étude clinique en HAD.	20 000 €

Appel à projets « Douleur et personnes âgées » à destination des soignants et intervenants professionnels : 100 000 € qui seront répartis entre les lauréats désignés en 2023.

Programme « Information et sensibilisation »
Les projets financés en 2022

Information et sensibilisation

SFETD - Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur	Relations Presse SFETD 2022	9 900 €
	Pain talk, en partenariat avec le Réseau Québécois de Recherche en Douleur, le 15 novembre 2022 à Lille	4 450 €
LA BRISE - Equipe ressource de soins palliatifs	Journée régionale 2022 - "différence des temporalités entre soignants – familles – enfants" à St Quay Portrieux Palais des Congrès	2 000 €
Association Afa Crohn RCH France	Campagne de sensibilisation « Explique-moi la fatigue et la douleur : les malades en parlent »	5 000 €
Association SARADOL	Journée paramédicale Saradol 2022 « A la recherche du soulagement : de l'antalgique à l'addiction »	800 €
Fondation APICIL (*projets en gestion directe*)	Semaine du cerveau 2023	500 €
	Diffusion des réglettes et impression de la DN4P	15 000 €
	Films sur les projets de la Fondation APICIL	5 000 €
Association ACCOMPAGNER	Journée mondiale des soins palliatifs 2022 « Un nouveau souffle pour les soins palliatifs »	5 000 €
	Spectacle neztoile « MERCI D'ETRE VENUE, histoires d'hôpital pour de vrai »	3 000 €
Association APL'HUS	Journée colloque « OSER LA CONFIANCE DANS LE PRENDRE SOIN »	1 900 €
Equipe NEUROPAIN - Inserm	European Neuropathic Pain School	5 000 €
Centre Hospitalier Alpes Léman	11ème colloque alpin de soins palliatifs - Le corps en soins palliatifs : Carrefour sensoriel, médiateur relationnel	5 000 €
Fédération JALMALV	Congrès national JALMALV 2022	5 000 €
Association PALIPED - RIFHOP	4èmes Rencontres de soins palliatifs pédiatriques « Limitations et arrêts de traitements en pédiatrie » à Paris	5 000 €
ATDE - Pédiadol	29ème journées Pédiadol, consacrées à la douleur de l'enfant à Paris, les 08, 09 et 10 mars 2023	5 000 €
Association Ville-Hôpital Lutter Contre la Douleur	«Faire une pause» : douleur chronique et COVID-long	22 500 €
Association SPARADRAP	Une fiche illustrée pour les familles sur les soins de brûlures	15 000 €
Les Nuits de Fourvière	Spectacle de sensibilisation autour du thème de la santé, de la douleur physique	10 000 €
SFAP - Société Française d'Accompagnement en soins Palliatifs	Prix et bourse SFAP 2023	16 500 €

Programme « Recherche »
Les projets financés en 2022

Recherche

CH Des Pays de Morlaix	Intérêt de la cryotherapie dans la diminution de la douleur lors du prelevement arteriel radial : essai contrôle randomise (HOURRA)	30 000 €
CHU de Nantes	Projet AWA3PASIC (Avoid With loco-regional Analgesia Persistant Postoperative Pain After Surgery In Children)	26 000 €
CHU de TOULOUSE - Hôpital Pierre Paul Riquet	Etude ECHOMAX - efficacité antalgique des blocs nerveux maxillaire et mandibulaire échoguidés dans la chirurgie programmée d'ostéotomie maxillo-mandibulaire	13 500 €
CHU de Nantes - Hôtel Dieu	Épidémiologie de la douleur chronique s'inscrivant dans le cadre du syndrome post-réanimation. Etude non interventionnelle prospective multicentrique : ALGO-RÉA	14 500 €
CHU D'Angers	Impact de la douleur transitionnelle postopératoire sur la récupération après chirurgie thoracique – Etude TRANSAT	15 000 €
CHU Clermont-Ferrand	Effets de l'association bisphosphonates-magnésium versus bisphosphonates seuls sur la douleur liée à l'ostéoporose : essai clinique pilote randomisé. Projet MAGELLAN.	19 960 €
Equipe NEUROPAIN	Apport de la danse-thérapie dans le traitement des douleurs chroniques (ALGODANSE)	24 000 €
Association GERCOR	Projet ACUPOX	33 846 €
APHP - Maternité Port Royal	Devenir neurodéveloppemental à 5 ans des nouveau-nés prématurés < 32 SA de la cohorte Epipage 2 exposés aux sédatifs et/ou analgésiques en période néonatale	12 000 €
Hôpital Sainte Musse	ED-PENG-BLOCK. Efficacité de l'anesthésie loco-régionale par PENG-Block dans l'analgésie des fractures de l'extrémité supérieure du fémur lors de la prise en charge aux urgences : étude contrôlée randomisée en ouvert.	25 276 €
Institut Gustave Roussy (IGR)	ComPaRe (la Communauté de Patients pour la Recherche) « Étude des facteurs associés au niveau de sévérité des symptômes douloureux chez les femmes atteintes d'endométriose »	29 130 €
CHI de Créteil	Pharmacocinétique-pharmacodynamie de la morphine associée ou non au midazolam administrée en perfusion continue en Réanimation néonatale - PHARAONIC	40 000 €

Partenariats scientifiques

Fondation Maladies Rares	Prix de recherche "Douleur et Maladie Rare" - 2ème année.	15 000 €
SFAR - Société Française d'Anesthésie-Réanimation	Prix de recherche SFAR 2023	15 000 €
Fondation pour la Recherche sur les AVC	Bourse de recherche sur les AVC 2023	15 000 €
SFETD - Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur	Prix de recherche SFETD 2023	15 000 €
Association Go-AJA	Bourse de recherche GO-AJA / douleur Groupe Onco-hématologie Adolescent et Jeune Adulte	25 000 €

Reconnue d'Utilité Publique en mars 2004, la Fondation APICIL a pour objet la lutte contre la douleur physique et psychique à tous les âges de la vie.

Créée et financée par le Groupe APICIL, la Fondation APICIL aide les soignants, les chercheurs et les associations à innover au service des personnes rendues vulnérables par la douleur.

Sujet universel et intemporel, la lutte contre la douleur s'inscrit dans une vision humaniste de la société, partagée par les conseils scientifique et d'administration de la Fondation, le Groupe APICIL, les nombreux partenaires et donateurs qui sont, comme la Fondation APICIL, **engagés pour soulager la douleur.**

FONDATION
APICIL

www.fondation-apicil.org